

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 9 mars 2018
Greffe + Greffe_0135 + 0181_Communications
éditées + Abattoir_dhe

Abattoir des Ouges

Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

L'abattoir communal des Ouges est loué depuis le 1^{er} février à la Société coopérative d'abattoir régional Gruyère - Pays-d'Enhaut - Ormonts qui a engagé un boucher responsable pour gérer son fonctionnement.

Conformément aux intentions annoncées lors de la création de cette coopérative, l'abattoir reste cependant accessible à tout utilisateur privé qui en fera la demande à la coopérative.

Le fonctionnement du centre collecteur des déchets carnés ne subit quant à lui aucun changement.

Suite à la présentation du budget de fonctionnement de la coopérative, ainsi que des montants d'investissements nécessaires au démarrage de celle-ci, la municipalité a décidé de lui octroyer une subvention à hauteur de la valeur du loyer pour l'année 2018 afin de permettre à cette toute jeune société de disposer des liquidités nécessaires à son bon fonctionnement.

La municipalité remercie la coopérative pour le travail bénévole accompli jusqu'à ce jour, afin de permettre la pérennité de cette infrastructure et une mise à disposition suprarégionale et encourage les producteurs locaux à utiliser cet abattoir de proximité.

La municipalité.